

Reconversion de la Tourbière de Sèves

Groupe de travail Mise en valeur – 3 mai 2024



© DREAL, novembre 2023, depuis la chapelle Sainte-Anne (Gorges)
Cote de la Sèves : 2,52 mètres.



Première réunion de ce groupe de travail

Objectifs :

- Partage des éléments d'analyse pour conduire la réflexion sur l'avenir post-exploitation de tourbe
- Proposition de méthode

Besoins de retours des participants : propositions, objections, alertes

Avenir du territoire post-exploitation

« Penser la valorisation territoriale du site :

La richesse en terme d'habitats, d'espèces et de milieux de cette zone, et plus largement de l'ensemble des marais du Cotentin et du Bessin constitue **un véritable atout pour en imaginer une valorisation durable, et notamment mettre en valeur le site de la tourbière.** »

CGEDD 2023

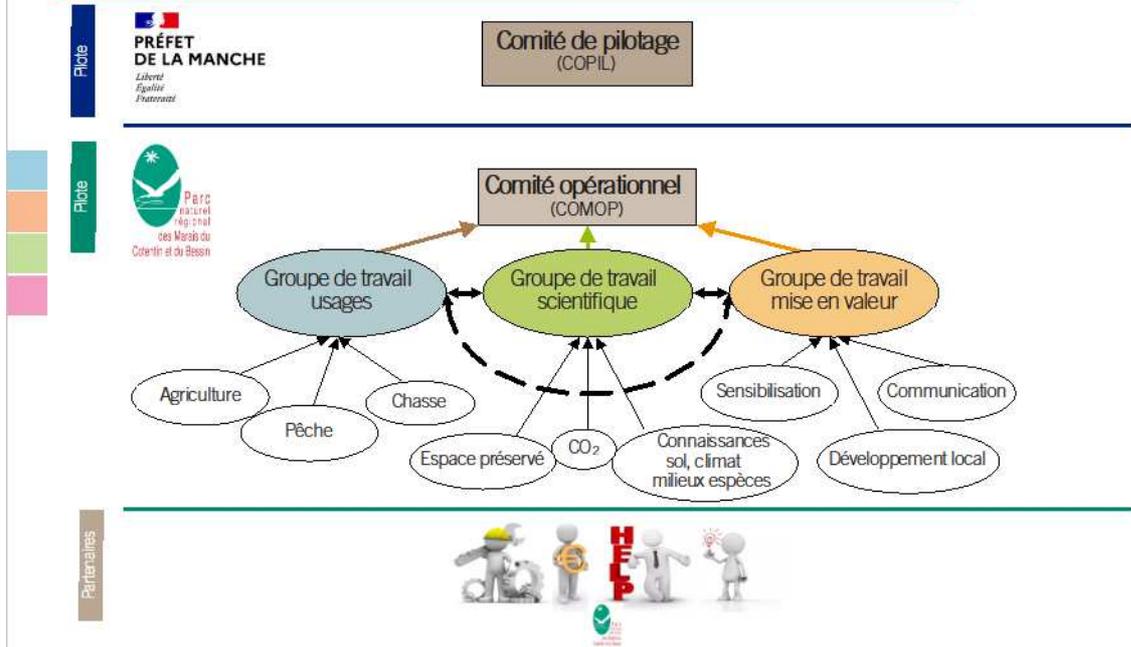
« Cependant, au-delà de l'intérêt de ces perspectives, il faut rappeler que la priorité actuelle reste celle de la **problématique foncière**, dont nous avons souligné qu'elle constitue **une condition de réussite de la reconversion de la tourbière.** »



Le lancement de ce GT suit les préconisations exprimées par les inspecteurs de la mission inter-ministérielle et du CGEDD, après l'étape prioritaire que constituait le plan d'actions agricoles.

Cette étape est très attendue par les communes car cette projection dans l'avenir permettra entre autre d'apprécier l'intérêt de rester propriétaire des parcelles qui seront envoyées à l'avenir.

Une construction collective



Rappel de la gouvernance mise en place pour le suivi du projet.

Quelques éléments à disposition



Des documents ont déjà été produits notamment lors de la première phase de réflexion sur l'avenir du site conduite entre 2010 et 2015.

Si une actualisation est nécessaire, des éléments de diagnostic pourront être mis à profit.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Villages d'avenir

- Programme Village d'avenir (décembre 2023)
- 2 458 villages en France

Villages d'avenir
1^{re} VAGUE - LAURÉATS 2024





- Accompagner les plus petites communes dans la réalisation de leurs projets de développement
 - 2 chefs de projets dans le département
 - élaboration de feuilles de route locale avec les maires et identification des étapes pour la mise en œuvre

Manche (50)

37

communes labellisées Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023



Répartition des communes selon la grille de densité

rurale
 urbaine

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 ; INSEE, 2023 - grille communale de densité à 7 niveaux (la classe "urbaine" contient les niveaux 1 à 4 et la classe "rurale" contient les niveaux 5 à 7) - Réalisation : Cartographie PAET ANCT 13/12/2023

3 communes du territoire ont été retenues.

L'appui en ingénierie prévue dans ce cadre pourra venir en soutien du processus de création du projet de territoire, mais uniquement en complément de la proposition de dispositif détaillée ci-après.

Échanges avec des professionnels - conseils

- 10/01/24 : visite du territoire avec le paysagiste conseil de la DDTM
- 06/02/24 : Caue rencontre architecte, paysagiste et urbaniste

« se détacher du plan d'eau »

« écrire un récit en se basant sur une unité paysagère et sur les saisons »

« travailler la mémoire du futur »

« importance de la qualité de vie, du cadre de vie »

« doit intégrer les communes dans leur ensemble, question du devenir des petits bourgs, des écoles »

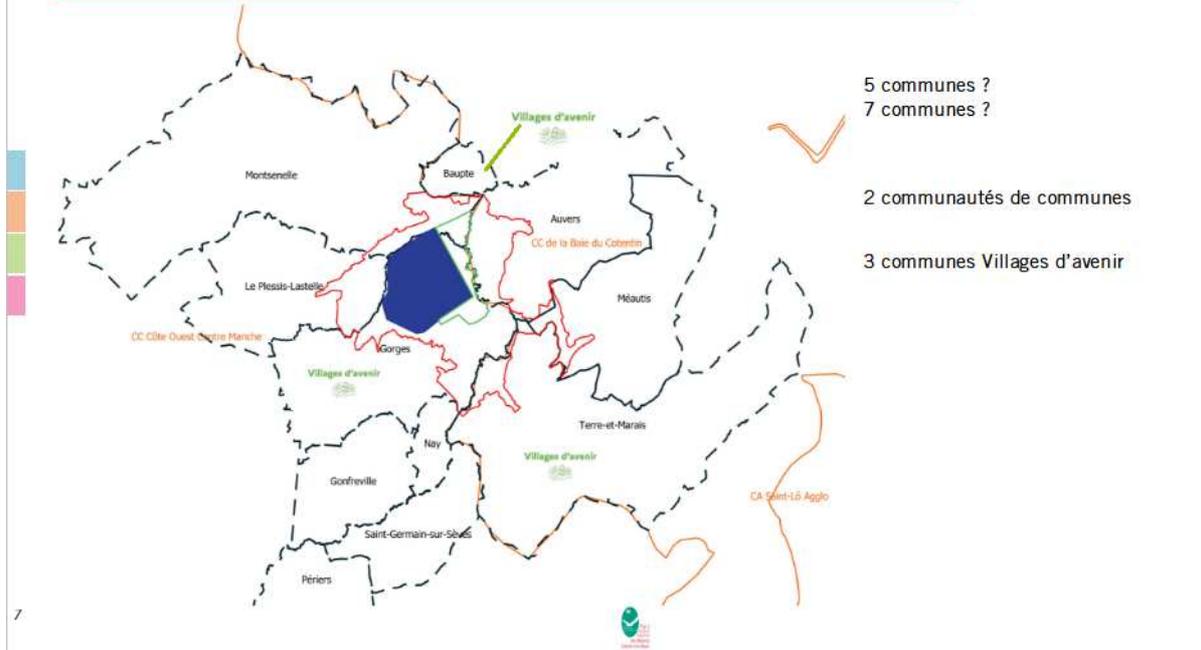


Retrouvez ici le témoignage du projet conduit en Alsace dans la vallée de la Bruche depuis plusieurs années : <https://www.youtube.com/watch?v=fuo5bOJLBMU>

Si le thème est différent, il reste inspirant en ce qui concerne les objectifs et le travail en collectif à l'échelle de tout un territoire.

Ce projet a obtenu plusieurs labels, dont récemment en 2022 celui du tourisme durable.

Un projet de territoire global à l'échelle des communes



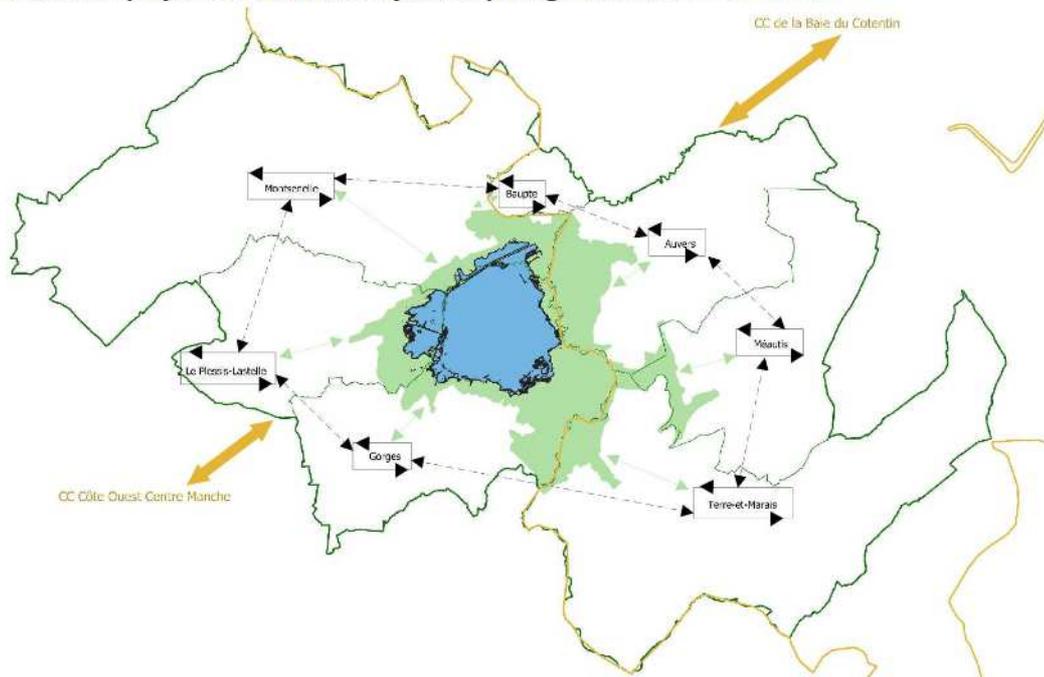
Les communes ont acté le principe d'un projet de territoire écrit avec les 7 communes de situation du projet (incluant Méautis et Terre-et-Marais) avec le Sous-Préfet de Coutances le 29/05/24.

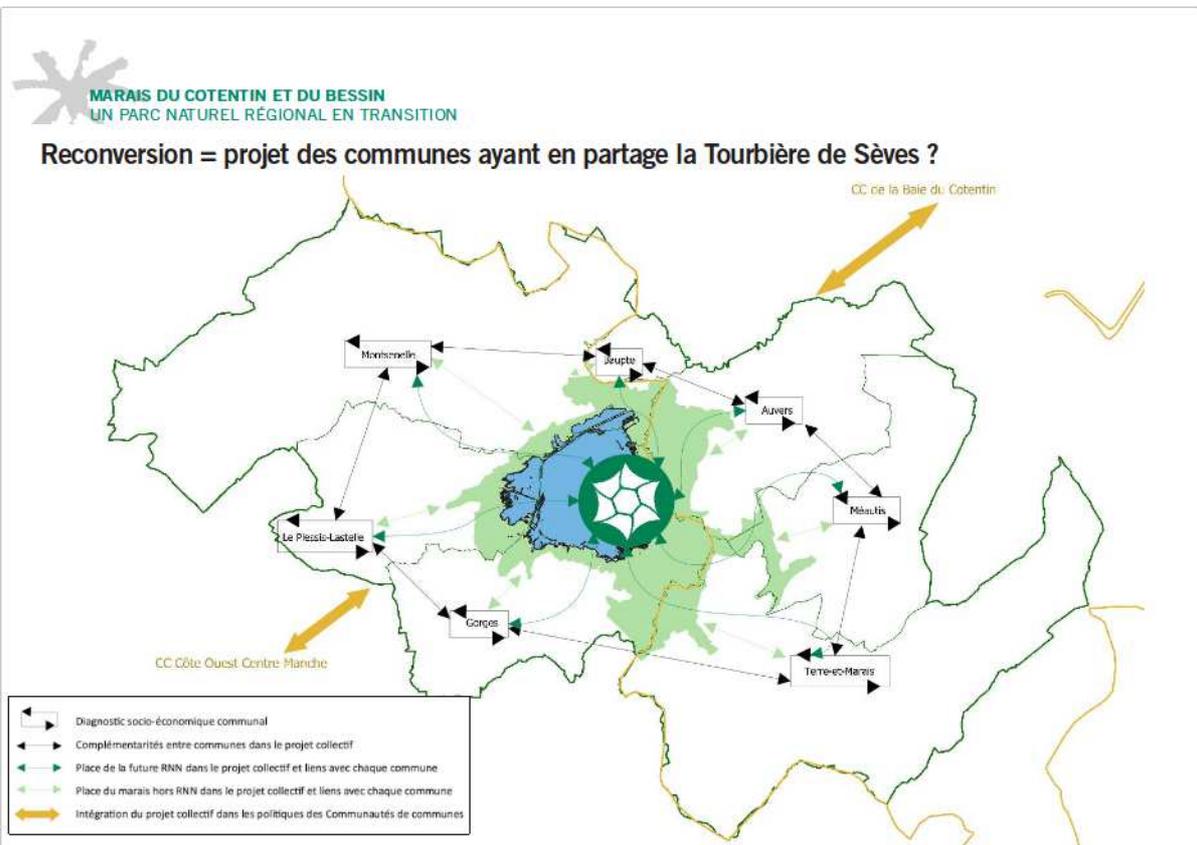
Le sujet de l'intégration des communes de Nay et de Saint-Germain-sur-Sèves a été évoqué lors de cette rencontre. Cette sollicitation, qui devra être formalisée par «écrit», sera à l'appréciation du Préfet.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Reconversion = projet des communes ayant en partage la Tourbière de Sèves ?





Sollicitation des maires :

Ces derniers soulignent que le discours évolue, jusqu'ici était mentionnée « une zone de protection forte ».

Ils se retrouvent en difficulté face à leurs administrés que le statut de Réserve naturelle Nationale et la réglementation associée inquiète.

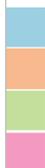
Ils souhaitent que des éléments leurs soient fournis, et relayés en réunion publique, sur le processus de construction et de définition des limites, ainsi que l'étape à laquelle on se trouve aujourd'hui dans le processus de classement. Cette procédure durera 3 à 5 ans et nécessitera un consensus local. Cela sera présenté dans le détail dans les prochaines réunions.

Une rencontre avec les acteurs d'une Réserve naturelle Nationale déjà créée sera organisée cet été, sur le terrain, afin que les membres du comité opérationnel puissent avoir un retour d'expérience de la part de leurs pairs.



Projet des communes ayant en partage la Tourbière de Sèves : objectifs

- Définir un projet collectif de territoire qui s'inscrit dans les objectifs de la planification écologique : un plan d'action opérationnel, des perspectives de financement
- Valoriser les opportunités que vont créer la future réserve naturelle nationale
- Un projet de territoire multi-thématique



10

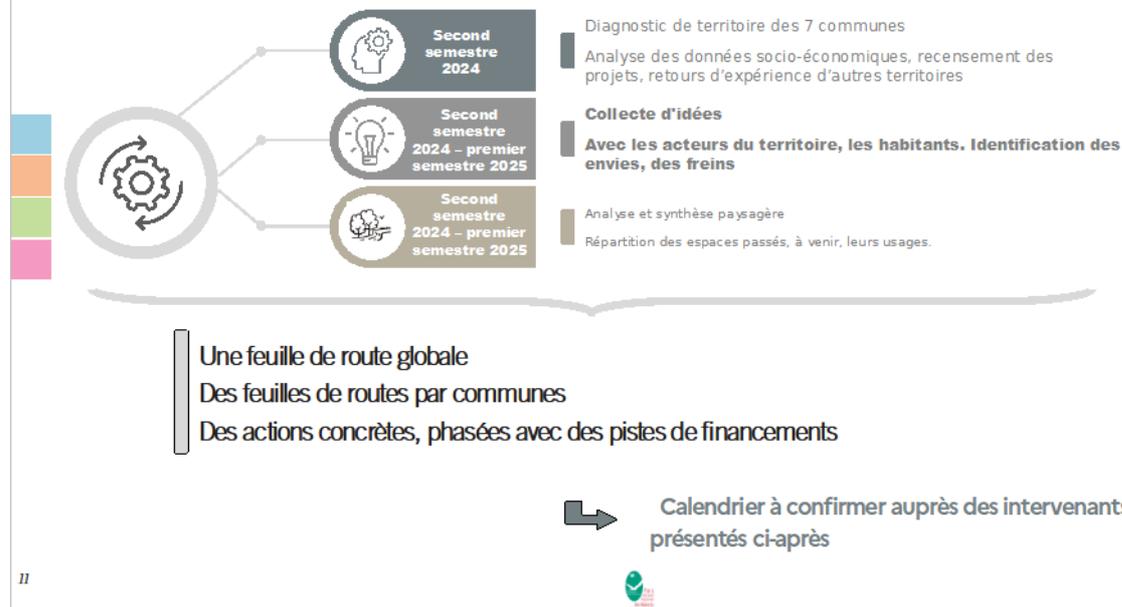


Recommandation du GT :

La préservation des paysages ouverts, traditionnels des marais, est une des briques importantes à considérer dans la construction du projet de territoire. Elle est étroitement liée à la mise en place d'actions de gestion pour suppléer la déprise agricole qui s'amorce sur les parcelles les plus en eau.

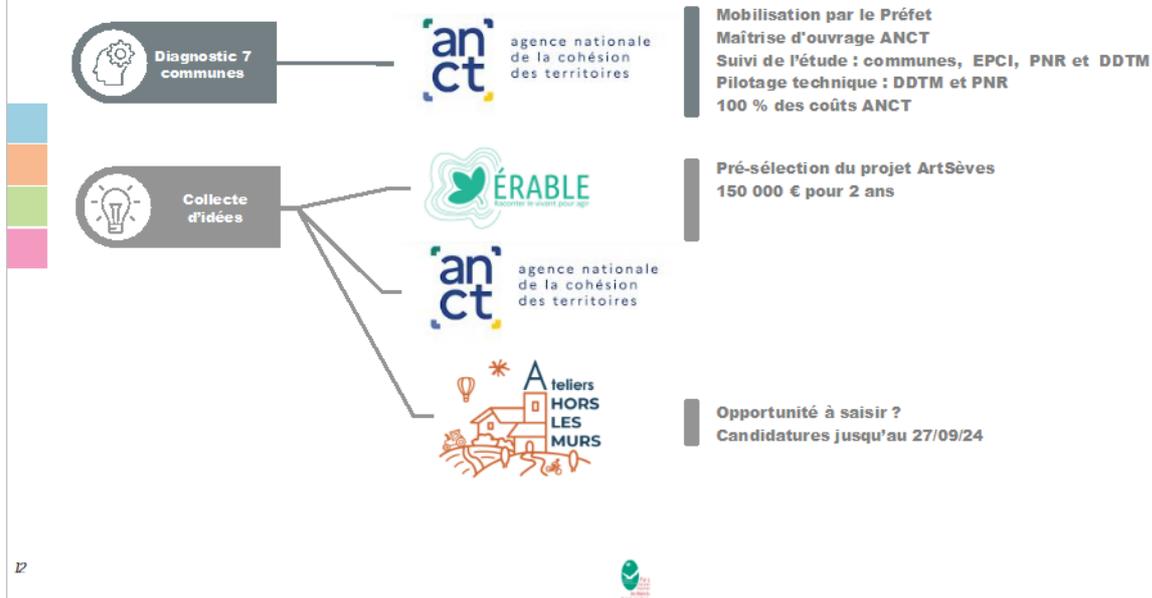
La collecte de photos paysagères (documents historiques type cartes-postales, ou dans le cadre d'un observatoire photographique des paysages) serait utile dans ce cadre. Des documents ont déjà pu être collectés en 2023 dans le cadre du travail mené sur la collecte d'epatrimoine oral. Par ailleurs La Florentaise dispose également de documents anciens.

Projet des communes ayant en partage la Tourbière de Sèves : mise en œuvre



L'ANCT portera l'ensemble de la réalisation du projet de territoire. La répartition des participations ainsi que le calendrier présenté ici devra être confirmé avec l'Agence et son / ses bureaux d'études qui travailleront sur le projet. Une rencontre prochaine devra être organisée.

Projet des communes ayant en partage la Tourbière de Sèves : mise en oeuvre



L'ANCT portera l'ensemble de la réalisation du projet de territoire. La répartition des participations ainsi que le calendrier présenté ici devra être confirmé avec l'Agence et son / ses bureaux d'études qui travailleront sur le projet. Une rencontre prochaine devra être organisée.

ÉRABLE : consultation de recherche-action MTECT

« la création de récits territoriaux co-construits sur la biodiversité [...] pour l'émergence de projets de territoires durables et d'actions transformatrices »

OBJECTIFS

- produire de la connaissance pour mieux comprendre la complexité des enjeux territoriaux de la biodiversité
- nourrir l'action publique régionale et locale
- diffuser les résultats

Equipe projet : collectivité(s) impliquée(s), chercheur en SHS, chercheurs en Science du vivant, Artiste

Le Pnr a candidaté à cet appel à projet porté par le Ministère de la Culture (financé par le Ministère de l'Ecologie). Vous pouvez retrouver le descriptif détaillé sur ce site internet : <https://erable.archi.fr/>.

Notre dossier a été présélectionné (14 au niveau national parmi 53 dossiers transmis). Nous avons jusqu'au 17/06/24 pour déposer un second dossier plus détaillé. La réponse définitive sera approuvée courant juillet. Une subvention de 150 000 € peut ainsi être obtenue pour deux ans.

ÉRABLE : projet Accompagner la reconversion de la Tourbière de Sèves (ArtSèves) – équipe projet



Charlotte DA CUNHA, chercheuse principale en Sciences Humaines et Sociales
Jean-Paul VANDERLINDEN, directeur du Laboratoire

 *Le collectif Eskandar*

Samuel GALLET, directeur artistique
<https://www.lecollectifeskandar.net/creation/conjuration/>



Sébastien GOGO, chercheur principal – expertise tourbières, écologie, changement climatique

Simon CHOLLET, maître de conférence – expertise conseil écologie et botanique

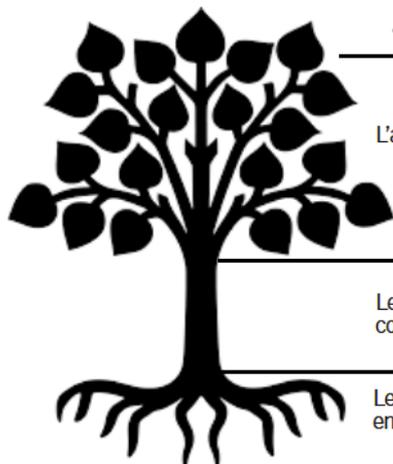
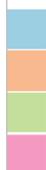


Julie JORANT, coordination du projet

14

Une compagnie de théâtre a déjà produit un spectacle, en résidence artistique autour de La Haye-du-Puits, et notamment à Montsenelle (<https://www.montsenelle.fr/actualite/48-dernieres-infos-communales-et-communautaires/526-carnaval-2024.html>). Ce travail évoquait le lien avec les marais. Une mise en relation avec le collectif Eskandar sera intéressante.

ERABLE : candidature déposée – projet ArtSèves



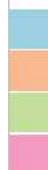
Restitution artistique
Partage de l'expérience au niveau national entre autres attributaires
Publications scientifiques par le Ministère

L'avenir : mise en récit de l'avenir avec les habitants, les écoles

Le présent : mise en récit du travail produit par le territoire depuis 2021 et en cours

Le passé : mise en récit de la mémoire de la Tourbière : documents historiques et entretiens avec les anciens

Atelier Hors les Murs



16

10/10 *très bien!*

LES ATELIERS HORS LES MURS, C'EST QUOI ?

2 ÉCOLES de DISCIPLINES différentes
ou +

- architecture
- écologie
- urbanisme
- paysage
- développement local
- agronomie
- sociologie
- environnement
- etc.

1 COMMUNE ou COMMUNAUTÉ de communes

- sur le territoire de
- Petite ville de demain
- Parc naturel régional

appel à candidature
JUN & SEPTEMBRE 2024

Une IMMERSION d'une SEMAINE sur un territoire

Des PISTES de développement pour un PROJET LOCAL

Des RENCONTRES avec les ACTEURS LOCAUX

50 ateliers depuis 2018 et un LABEL gage de qualité

Une BOURSE de 2500€ et une ASSISTANCE à maîtrise d'ouvrage par le FAIRF

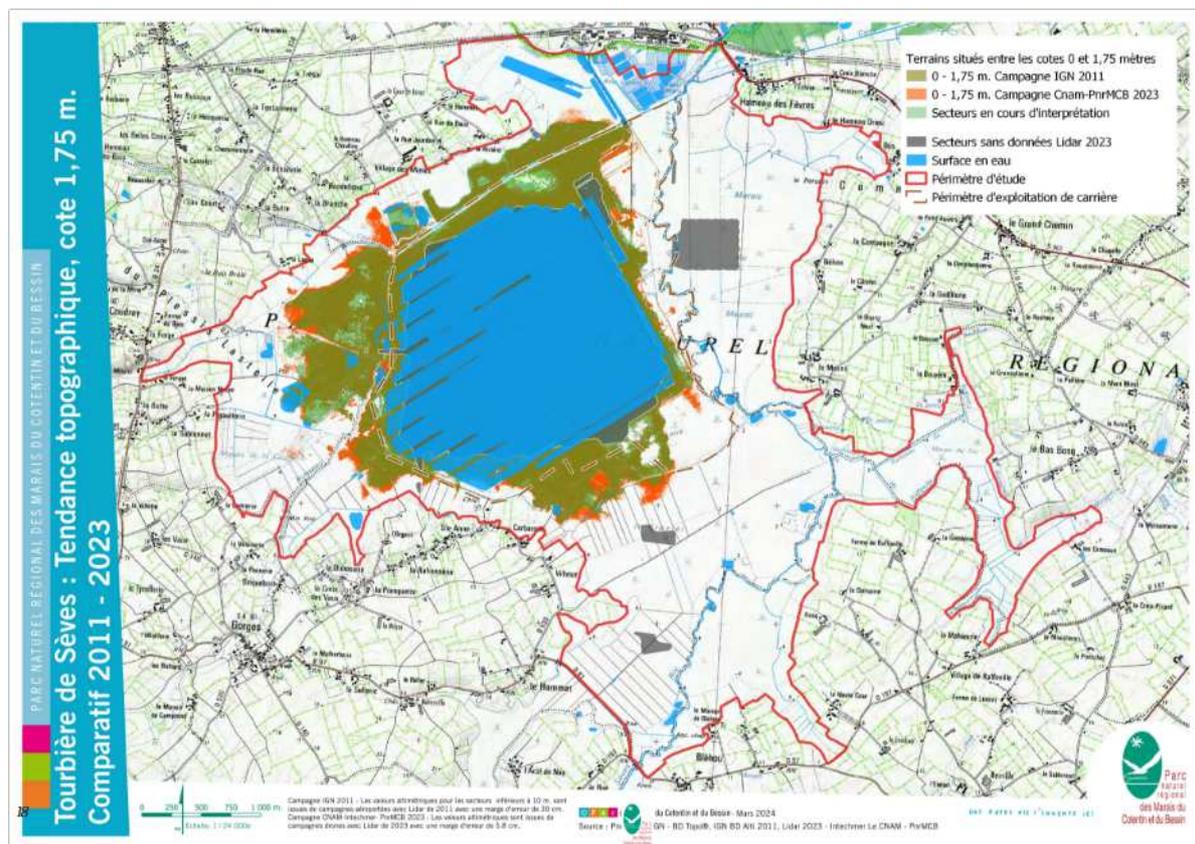
Le Conservatoire du Littoral et la commune de Sainte-Mère-Eglise ont déjà travaillé avec des enseignants et leurs élèves dans des contextes de ré-aménagement de centres-bourgs ou dans le cadre d'analyse paysagère. Ils recommandent fortement de s'inscrire dans cette dynamique, très enrichissante, qui amène un regard extérieur neuf sur les problématiques.

Les membres du groupe de travail approuvent une candidature pour septembre 2024.



Projet des communes ayant en partage la Tourbière de Sèves : mise en oeuvre

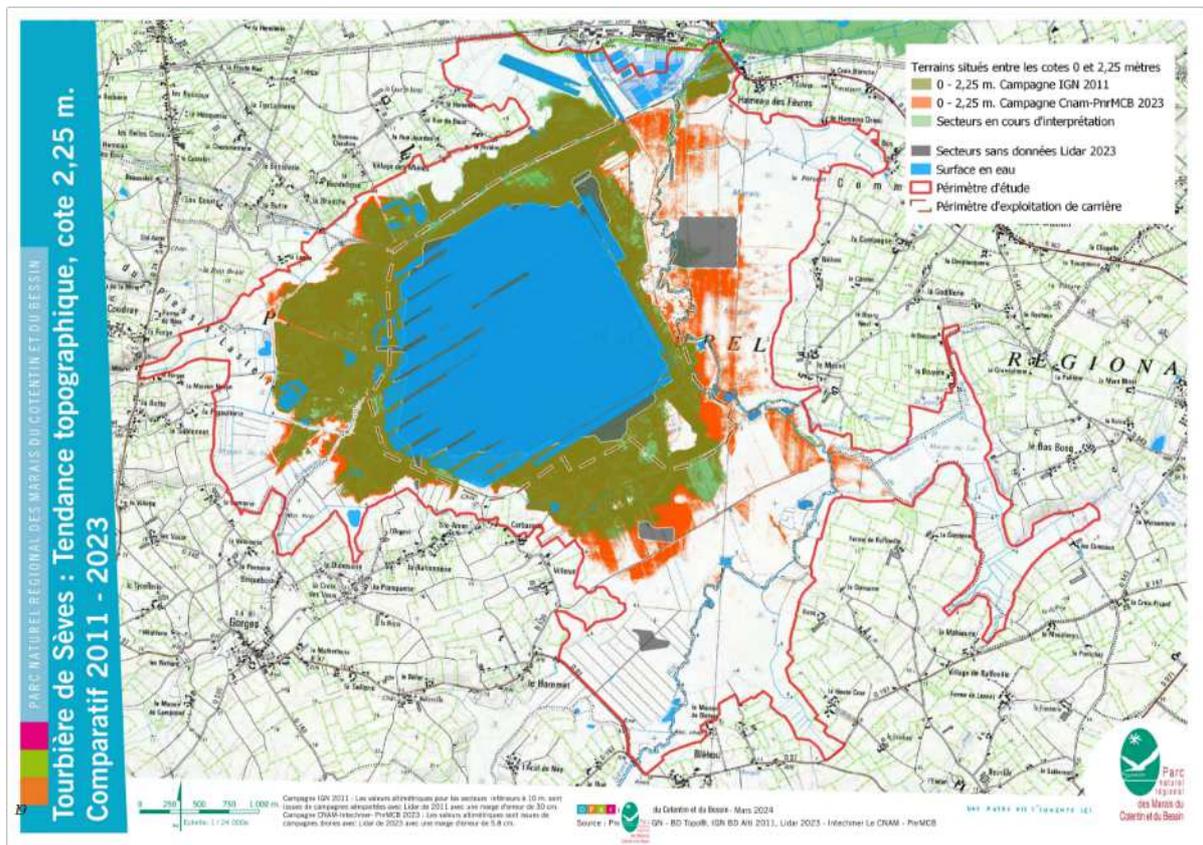




La question de l'« embocagement », ou fermeture des prairies, par les saules est évoquée. Les acteurs du territoire constatent que la colonisation par les arbustes est plus rapide depuis 30 ans.

Une gestion intermédiaire (avant la création de la RNN) devra rapidement être mise en place sur les parcelles en déprise agricole. Deux perspectives s'ouvrent pour la financer :

- des contrats Natura 2000 que les propriétaires peuvent passer. Il faut en revanche pour cela que les parcelles ne soient plus déclarées à la PAC.
- des financements qui seront sollicités dans le cadre d'une nouvelle candidature au loto de la Biodiversité (déjà déposé en mars 2023, mais sans succès). Dossier en cours de montage qui sera déposé pour le 24/05.



La commune de Méautis souligne que la présence d'eau est une richesse, au regard de la sécheresse qui commence à sévir de façon récurrente dans le sud de la France. Ce sera un élément à valoriser dans le projet de territoire.

Néanmoins les inquiétudes restent vives localement sur l'engorgement et le devenir agricole des parcelles.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Vos questions ?

Merci pour votre participation



Julie-Anne JORANT | 02 33 71 62 43 ou 06 49 78 96 71
Chargée de projet "Reconversion de la Tourbière de Sèves"
jjorant@parc-cotentin-bessin.fr

<https://parc-cotentin-bessin.fr/la-tourbiere-de-seves>



20

FEUILLE DE PRESENCE



RECONVERSION DE LE TOURBIERE DE SEVES

Groupe de travail Mise en valeur 03/05/24

Nom	Prénom	Structure	Signature
ANNE	Paul-Etienne	Association du développement durable de la Tourbière et Vallée de la Sèves	
CERVANTES	David	Mairie de Gorges	
DA CUNHA	Charlotte	Maîtresse de conférences Université Paris-Saclay	en lisio.
DESLANDES	Jean-Philippe	Conservatoire du Littoral pour la Normandie	
GUILLARD	Daniel	Mairie du Plessis-Lastelle	
JACQUET	Jean-Pierre	Maire Terre-et-Marais	
L'AUTOUR	Céline	Communauté de Communes Baie du Cotentin	
LUTHI-MAIRE	Yannick	DDTM / DTN	
POISSON	Yves	Mairie d'Auvers	excusé
RENAUD	Thierry	Mairie de Montsenelle <i>et VP COCM Environnement</i>	
RIHOUE	François	Chambre agriculture Manche	
DIQUELOU	Sylvain	Conservatoire Botanique Normandie	
POULAIN	Jean Pierre	Montsenelle	
RUNGETTE	Jean	DREAR	
RAULET	Baptiste	CC Baie du Cotentin	
LEGRAND	Lyrique	Néaubeix	
LARUE	Juriette	Maire de Beaufort	
HENNINGER	Alber	Ad. marais de la Sèves	
POISSON	Jacques	Association de la Tourbière de Beaufort	
LUTHI-MAIRE	Yannick	DDTM / DTN	

FEUILLE DE PRESENCE

Nom	Prénom	Structure	Signature
DESCANDES	Jean-Philippe	Conservatoire du littoral	